



DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MAIRIE D'AUSOIS

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Monsieur Alain MARNEZY, Maire de la Commune d'AUSOIS, certifie que suite au dépôt du Permis de Construire pour le remplacement du Télésiège de la Fournache et du Permis d'Aménager des pistes de ski alpin faisant l'objet d'une enquête publique environnementale

**ordonnée par arrêté municipal n°04/2020 du 14 Février 2020,**

il a été procédé à l'affichage de l'avis d'enquête dans les délais et conditions fixées à l'article 7 de l'arrêté susvisé - à savoir du 22 Février 2020 au 10 Avril 2020 inclus sur le tableau d'information de la mairie, au départ du futur télésiège de la Fournache et sur la porte d'entrée de la Maison d'Aussois - objet de la présente enquête publique.

Fait à Aussois,  
Le 22 Février 2020

Le Maire  
Alain MARNEZY,



*Marney*